

ANNEXE DESCRIPTIVE AU DIPLÔME (Modèle)

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES.

Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc).

Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé.

Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

UNIVERSITÉ DE :

1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME :

1-1- Nom(s) patronymique :
Prénom :

1-2- Date de naissance (J/M/A) :

1-3- Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) :
XXXXXXXXXXXX

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLÔME

2.1. Intitulé du diplôme :

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens :

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLÔME

3.1. Niveau du diplôme :

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

3.3. Conditions d'accès :

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS.

4.1. Organisation des études :

4.2. Exigences du programme :

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner).

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

U.E étudiées	Nombre de crédits obtenus
Total crédits :	

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes :

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi.
	A	10 %
	B	25 %
	C	30 %
	D	25 %
	E	10 %

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME.

5.1. Accès à un niveau supérieur :

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires :

6.2. Autres sources d'informations :

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date :

7.2. Signature :

7.3. Qualité du signataire :

7.4. Tampon ou cachet officiel :

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Cf pièce jointe annexe 2